



**FRANSYLVA**  
Forestiers Privés de France

Correspondance à adresser au Président

Jean-François JACQUET

Le Château - Beaumont Hague

50440 LA HAGUE

Tél. : 06.07.15.96.47

Mel : sfp14-50@orange.fr

## « LE SAVIEZ-VOUS ? 2019 - 01

Madame, Monsieur, cher adhérent,

Non, le « saviez-vous ? » n'est pas mort, ni enterré ! Seulement voilà il faut le temps de le rédiger et vous allez voir dans les lignes qui suivent que FRANSYLVA 14/50, votre syndicat est toujours aussi actif et, mise à part la forme, vous avez reçu de notre part des lettres circulaires pour les informations importantes.

Oui les actions continuent et, notons-le, avec succès :

### « Chèque Conseil »

Une nouveauté dans les financements régionaux : la région propose un soutien au conseil forestier. C'est une formule qui fonctionne très bien en agriculture sous le nom de « Chèque conseil ». Ce dispositif d'aide forfaitaire doit permettre aux propriétaires forestiers privés et aux groupements de faciliter le recours au conseil sur une thématique précise ou sur la globalité de leur propriété, située en Normandie.

Cette aide passerait par le biais des gestionnaires (experts, gestionnaires coopératives), afin de se voir agréer des « prestations » dont vous n'auriez que 20% HT à votre charge ; il s'agit bien entendu de prestations nouvelles n'entrant pas dans le cadre des services déjà rendus.

Votre syndicat a pris l'initiative de réunir tous les gestionnaires travaillant en Normandie, sous l'égide de l'Union régionale et du CRPF le 18 février à CAEN. Les propositions seront déposées le 15 mars et ce dispositif devrait être effectif pour l'automne.

Nous sommes d'avis que c'est une avancée intéressante pour faire bénéficier tous les propriétaires forestiers, y compris les plus modestes, des conseils d'un professionnel, en allégeant considérablement le coût d'intervention.

Nous vous tiendrons informés des modalités d'octroi de ce « chèque conseil ».

.../...

## **Le programme régional de la FORÊT et du BOIS**

- Petit rappel : le programme régional de la forêt et du bois (PRFB) va fixer les orientations régionales de la politique forestière en forêt publique et privée pour une période de dix ans. Une première version rédigée par le SREMAF, service dépendant de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture de la Forêt (DRAAF) a été mise à l'enquête publique. Nous avons communiqué largement dans le « le-saviez-vous 2018 13 » tout le mal que nous pensions de cette version et dans le même temps nous avons défendu notre vision des choses, pour une manière moins coercitive de traiter les forestiers privés, de respecter leurs droits, même s'ils ont aussi des devoirs.
- Une version 2, largement réécrite, nous a été soumise le 28 février en commission régionale et nous a donné satisfaction sur bien des points. Autre facteur positif, le service rédacteur a sollicité notre avis dès l'issue de cette réunion pour faire progresser une version 3 à venir cet été et, globalement, des contacts se nouent pour une meilleure approche des priorités à retenir dans ce plan. Nous sommes en train de rédiger nos observations afin d'obtenir une version plus cohérente et plus claire quant aux obligations des propriétaires et aux « consignes de contrôle des services de l'Etat ».

## **Le grand débat national :**

La forêt privée ne pouvait rester en dehors du grand débat national. Nous avons été sollicités par FRANSYLVA pour émettre des avis et des propositions que nous avons transmises à notre Fédération qui se charge d'en faire la synthèse au plan national et la remettre au gouvernement. (Ci-joint nos propositions)

Sur le plan local, à l'image de notre AG de 2018, nous allons saisir les élus locaux afin de les informer sur les grands sujets qui nous concernent. En effet, outre les orientations qui seront prises suite à ce débat, le programme de réforme du Président de la République comporte un projet une loi sur le foncier. Les premiers échos que nous en avons eus nous laissent à penser qu'une mobilisation importante de nos énergies sera nécessaire, conjointement avec tous les acteurs de la ruralité.

## **Notre prochaine assemblée générale**

N'oubliez pas de vous inscrire pour notre rendez-vous à l'assemblée générale de notre syndicat où les représentants de la région sont invités pour participer à nos débats.

Venez nombreux, notre territoire est riche de forestiers attentifs à leurs forêts ; montrez-le !

**Le 4 mai 2019 à Vire**

Tél : 06.73.50.81.66

Le Président,



Jean-François JACQUET